

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 26 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 3

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, , Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémoulhéc donne procuration à Christophe Martin
Nadège Rivoire donne procuration à Nans Perrin
Noël Fraisse donne procuration à Paul Thiollière

Date de convocation : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Christophe Martin

OBJET : Loyers maison de santé

Afin de finaliser l'installation des professionnels de santé dans la maison de santé, la commission aménager-embellir propose au conseil municipal de valider les tarifs de location des différents espaces proposés dans le bâtiment, selon le tableau ci-dessous.

Désignation	n°1-RDC	n°2-RDC	n°3-1 ^{er}	n°4-2 ^{ème}	n°5-2ème	n°6-2 ^{ème}
Professionnel	Médecin	Polyvalent	Kinésithérapeute	Médecin	Sage-femme	Infirmières
Loyer/mois	315 €		400 €	327 €	295 €	250 €
Loyer/jour		15 €				20 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
APPROUVE le montant des loyers toutes charges comprises,
DIT qu'ils seront indexés selon l'indice INSEE à la date anniversaire de signature du bail,
DIT qu'une caution de 1 mois sera demandé à la signature du bail.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Christophe Martin